



vu par Sylvie De Maeseneire



vu par Karine Lemoine

Culturellement vôtre

EDITO

Cette année encore, le salon d'art de Bosc-Mesnil, a connu un vif succès. Ses invitées d'honneur, Sylvie De Maeseneire, peintre, et Annie-Claude Ferrando, sculpteur, entourées d'une vingtaine de leurs collègues, ont su nous séduire, nous faire rêver.

Temps fort de ce week-end pascal : quand deux artistes, Sylvie De Maeseneire et Karine Lemoine, ont décidé, le dimanche après-midi, de tirer le portrait d'un habitant de Bosc-Mesnil que tout le monde connaît et reconnaît. Au début, de la part du public présent dans la salle, beaucoup d'interrogation mêlée d'une certaine incrédulité, puis un étonnement grandissant et, au final, une forte émotion partagée. Quel talent ! Bravo l'artiste !

Cette expérience nous fait toucher du doigt l'un des mystères de la création artistique : comment un même visage, peint au même moment, dans un même lieu, peut-il offrir à notre regard un rendu aussi différent ?

Si on ajoute à cela une jeune de la commune qui s'est confrontée, elle aussi en public, à l'art du portrait sous les conseils avisés de nos deux artistes confirmées, quand on sait que plusieurs familles se sont rendues, quelque temps après, à la Chapelle du Carmel de Bois-Guillaume, visiter l'exposition d'artistes présentes au salon de Bosc-Mesnil, je considère que la boucle est bouclée : le salon de Bosc-Mesnil a rempli sa mission ! A ce titre, je remercie bien sincèrement les artistes, les organisateurs bénévoles, et vous, les visiteurs.

Prochain rendez-vous culturel : un concert de musique baroque le samedi 28 septembre prochain, à 20h30, en l'église de notre village par l'ensemble *Musica Antica*. Permettez-moi de faire un parallèle avec la peinture. J'entends souvent dire : « la peinture, je n'y connais rien, ce n'est pas pour moi » et pourtant vous êtes de plus en plus nombreux à visiter notre salon. Eh bien, la musique baroque, c'est pareil : on ne sait pas trop ce que c'est mais on y va quand même Au début, vous serez surpris, puis séduits et au final, charmés !

Bonnes vacances à tous.

Marie-Claude Beauvallet
Maire de Bosc-Mesnil

... des chiffres ... des chiffres ... des chiffres ... des chiffres ...

COMPTES 2012**Section de fonctionnement :**dépenses **179 747 €**recettes **214 772 €****Section d'investissement :**dépenses **196 129 €**recettes **227 363 €**

Résultat de l'année 2012 :

+ **66 259 €**

Résultat global cumulé :

+ **206 060 €****BUDGET 2013****Section de fonctionnement :****372 210 €****Section d'investissement :****199 425 €****VOTE DES TAUX 2013***Ils sont inchangés :*taxe d'habitation : **16,41 %**foncier bâti : **12,63 %**foncier non bâti : **28,95 %**cotisation foncière des entreprises ; **14,88 %****VOTE DES SUBVENTIONS 2013**

Ont été votées les subventions suivantes :

- **1 500 €** au CCAS.- **460 €** à chacune des trois associations concourant à l'animation de la Commune (Comité des Fêtes, Anciens Combattants et Club de l'Amitié).- **65 €** à l'Amicale des pompiers de St-Saëns.- **80 €** à NYD Accueil.- **120 €** aux Restos du cœur de Saint-Saëns.- **60 €** à la Banque alimentaire de Rouen et sa Région.- **60 €** à Animado (dans le cadre de la distribution de la banque alimentaire).

... salle polyvalente ... salle des fêtes ...

Nouveau règlement

Vous pouvez le consulter en intégralité sur le site de la commune

www.boscmesnil.fr

En voici quelques extraits :

A fournir pour la location

- Acompte de 45 € à l'ordre du Trésor Public au moment de la réservation. Il est encaissé deux mois avant la date de la location et non remboursé si d é d i t s a u f t r è s exceptionnellement en cas de force majeure.

- Attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location

- Caution de 50 € qui n'est restituée à l'occupant que si l'état des locaux est convenable : ménage et rangement effectués

Horaires des locations

Les clés de la salle sont remises au bénéficiaire le vendredi après-midi. Elles sont rendues le lundi 9h dernier délai. Un état des lieux est effectué avant et après l'utilisation de la salle.

Obligation de l'occupant

Il doit respecter et faire respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur des locaux.

Il est responsable des dégradations occasionnées au matériel, au bâtiment et à son environnement.

Il se doit de respecter le voisinage et la réglementation en matière de bruit.

Installation d'une alarme

Suite aux prescriptions de la Commission de Sécurité une alarme incendie est désormais installée dans la salle.



Tarifs	été du 15/04 au 14/10	hiver du 15/10 au 14/04
1 jour (habitants de la commune)	122,00 €	138,00 €
2 jours	180,00 €	210,00 €
Vaisselle (par couvert)	0,77 €	0,77 €
Lave-vaisselle (1 jour)	31,00 €	31,00 €
Lave-vaisselle (2 jours)	46,00 €	46,00 €
Réunion - Vin d'honneur	45,00 €	53,00 €

- A** 28 septembre (20h30) : **Concert musique baroque**
G 29 septembre : **Pétanque Saint-Michel**
E 12 octobre : **Choucroute - bal disco**
N 31 octobre : **Halloween**
D 11 novembre : **Cérémonie patriotique et banquet**
A 15 décembre : **Fête de Noël**

... à propos des mares ...

Mme Gaëlle BANCE, animatrice agricole au SIBVV (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne) et M. Bastien GREU, stagiaire ont réalisé un inventaire des mares communales et listé les travaux d'entretien et d'aménagement à préconiser pour chacune.

Ils ont exposé le résultat de ce travail au Conseil Municipal.

Mare du Pot-au-feu

En ce qui concerne la mare du Pot-au-Feu son rôle hydraulique est insuffisant car elle est sous dimensionnée et n'a pas de surverse. La meilleure solution serait que la commune acquière du terrain pour l'agrandir.

Mare des Buhots

La mare des Buhots est surdimensionnée et trop boisée. Elle ne tient pas l'eau. Abattage d'arbres, curage, talutage des berges, plantation de haies seraient nécessaires.

Mare de Perduville

La mare de Perduville a à la fois un rôle hydraulique, paysager et écologique. Elle

possède un écoulement extérieur. Les saules y sont trop nombreux. Un curage serait nécessaire. Cette intervention pourrait être complétée par un aménagement paysager.

Mare du Centre

La mare du centre est surdimensionnée, des arbres sont à abattre, une étanchéité à l'argile à réaliser. La grandeur du terrain communal permettrait un



aménagement paysager (banc, table de pique-nique...)

En plus de ces quatre mares existantes, il est proposé de créer une mare pédagogique. L'endroit idéal serait près de la sortie de la buse qui collecte les eaux pluviales d'une partie du village.

Seul le gros œuvre serait confié à des entreprises, les scolaires et des habitants pourraient intervenir.

Chacun de ces cinq projets a été chiffré et serait subventionnable.

Des réflexions qui suivent cette présentation, il ressort que le projet prioritaire est celui de la mare du Pot-au-Feu mais l'acquisition de terrain demandera du temps et ne permettra pas d'inscrire cette opération dans le programme 2013.

Ce sera la Mare de Perduville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par cinq voix pour et trois contre, demande l'inscription au programme 2013 du projet de gestion de la mare de Perduville comprenant curage, élagage et abattage d'arbres, plantation d'hélophytes pour un montant maximal de **3 712€H.T.**

Il sollicite les aides de l'agence de l'eau, du département et du SIBVV.

... procédure de péril ...

La réunion du 14 juin dernier a été l'occasion pour le Maire d'informer le Conseil Municipal d'un sujet qui a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse régionale et d'un reportage télévisé.

Un dossier de réhabilitation de l'habitat privé dégradé et sortie d'insalubrité ouvert il y a plus de dix ans a été réactivé récemment.

Suite à une visite sur place en octobre dernier avec des représentants du Comité habitat local dégradé (département), de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), le Maire a été informée qu'il était de sa compétence et de son

devoir d'enclencher une procédure de péril.

C'est pourquoi un diagnostic de solidité a été commandé à un cabinet spécialisé.

Après remise du rapport au propriétaire concerné et respect des délais réglementaires, un arrêté de péril ordinaire s'appuyant sur les conclusions du diagnostic et fixant un délai pour l'exécution des travaux est pris par le Maire.

S'il y a carence du propriétaire, la commune peut être amenée à se substituer au propriétaire qui perd alors l'attribution des aides et sera tenu de rembourser la commune.

Le Maire précise qu'elle est guidée et assistée dans sa démarche par la DDTM.

... horloges astronomiques ...

Prochainement tous les points d'éclairage public du village seront commandés par des horloges astronomiques.

Ainsi les horaires décidés en conseil municipal à savoir le matin à partir de 6 heures; et le soir jusqu'à 22 heures 30 pourront être appliqués plus rigoureusement qu'ils ne le sont actuellement.

... triple succès ...

Notre village compte trois nouveaux bacheliers :

- Lucie COURTAUD
- Clémence POCHON
- Antoine VAN DE STEENE.

Tous nos compliments et bonnes vacances bien méritées.

... des nouvelles de l'école et du SIVOS ...

Restauration

Dès septembre 2013, vu le grand nombre d'enfants inscrits à la cantine, il ne sera plus possible d'accueillir les élèves des écoles de Bosc-Mesnil et de Neufbosc dans la cantine de Bradiancourt.

C'est pourquoi, à la demande du S.I.V.O.S., la commune de Bosc-Mesnil met à disposition la salle polyvalente.

Pour assurer la restauration scolaire, le SIVOS utilisera le mobilier, le lave-vaisselle et le four micro-ondes appartenant à la Commune. Le SIVOS acquerra une armoire réfrigérante, de la vaisselle et une armoire de rangement dont l'usage lui sera réservé. Un four de remise à température mis à disposition par le traiteur sera installé.

Le SIVOS dédommagera la Commune des frais d'électricité et de consommation d'eau liés au service de restauration selon un montant à déterminer conjointement chaque année au vu des factures acquittées par la Commune.

Prochaine rentrée

Plus de 150 élèves sont attendus à la rentrée prochaine dans les quatre communes du S.I.V.O.S., soit des classes d'environ 30 en maternelle et 24 en élémentaire

L'importance des effectifs prévus pour les années à venir pourrait rendre nécessaire l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2014.

La répartition géographique reste inchangée : maternelles à Bradiancourt, CP à Neufbosc, CE1-CE2 à Mathonville, CE2,CM1 et CM2 à Bosc-Mesnil.

Pour Bosc-Mesnil, Mme Valérie Parent garde la direction. Quant à M. Wilfrid Gourdin nommé sur le SIVOS depuis

Cette année, notre village n'accueille plus de centre de loisirs. C'est à regret que cette décision a été prise lors de la réunion de S.I.V.O.S. du 9 janvier dernier. La raison n'en est pas financière ; tous les élus estiment que la participation annuelle de la collectivité d'environ 2 000 € n'est pas excessive.

Le problème, c'est l'organisation qui repose sur la Présidente et devient de plus en plus difficile à assurer tout particulièrement le recrutement d'un directeur (ou directrice) compétent et qualifié pour une durée de seulement quatre semaines par an.

septembre 2009, il nous quitte pour se rapprocher de son domicile. Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle enseignante qui prendra en charge 10 CE2 et 14 CM1, il s'agit de Delphine Manuel. Elle se réjouit d'avoir le rare privilège de pouvoir travailler à deux pas de chez elle ! Au revoir Wilfrid, merci pour les années passées à Bosc-Mesnil ; bienvenue à Delphine !

La réforme des rythmes scolaires devra être mise en place à la rentrée 2014. Les modalités de sa mise en œuvre doivent être arrêtées avant la fin de l'année 2013.

Rappelons qu'elle prévoit une demi-journée de 3 heures de classe le mercredi matin et quatre journées de 5h 15 de classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elle inclut également la possibilité pour les collectivités locales d'organiser des temps d'activités périscolaires. Se pose la question du lieu de ces activités, de leur contenu, de leur financement et du recrutement du personnel.

Centre de loisirs

Pour mémoire rappelons que le centre de loisirs est géré par le S.I.V.O.S. depuis 1999, il avait été créé précédemment par l'association du Mont-Arnoult.

Il a tenu un rôle important pour plusieurs générations d'enfants et leurs familles.

Souignons que le C.C.A.S de Bosc-Mesnil a voté une aide de 3 € par jour (dans un maximum annuel de 20 jours) pour les enfants de la commune fréquentant le centre organisé à Saint-Saëns par Animado. Une façon d'aider les familles à offrir à leurs enfants des moments de plaisir et de vie en collectivité.



... état civil ...

Naissances

- le 4 avril 2013 de Georges **BOULAIS**, fils d'Hélène et Dominique **BOULAIS**, domiciliés 848 route du Centre.
- le 8 avril 2013 de Tyméo **BRUNEL**, fils de Anaïs **ABLINE** et Vincent **BRUNEL**, domiciliés 240 chemin du Pot-au-Feu.
- le 13 mai 2013 de Flavien **DUSSAUX**, fils de Ludivine et Nicolas **DUSSAUX**, domiciliés 535 route de Maucomble (les Buhots).
- le 4 juin 2013 d'Ethann **BOISSIERE**, fils de Vanessa **BROZZI** et Sébastien **BOISSIERE**, domiciliés 40 impasse de l'Ecole.

Décès

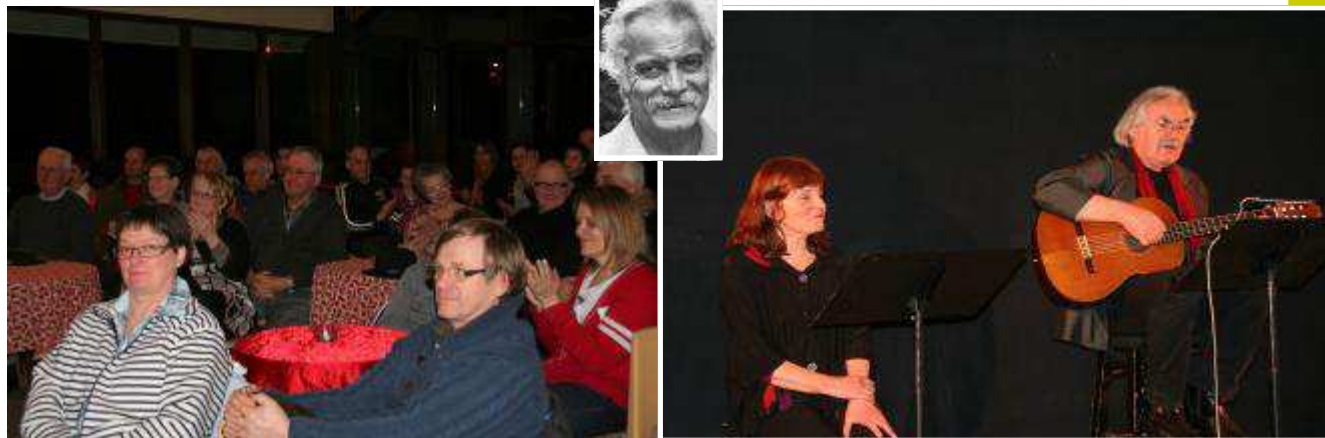
- le 27 juin 2013 d'André **MONFRAY** (dit Olivier), habitant Bosc-Mesnil 1437 route de Maucomble (les Buhots)



Brassens avec les voix du Théâtre Musical Coulisses

Le 15 mars dernier, une cinquantaine de spectateurs sont venus écouter **Henry Dubos** chanter et **Elisabeth Touchard** lire des poèmes écrits par Brassens ou d'autres.

Bravo aux artistes qui ont connu un vif succès comme l'ont prouvé les chaleureux applaudissements. Comment ne pas être sensible aux vers et à l'humour provocateur de Brassens qui souhaite être enterré sur la plage de Sète pour passer sa mort en vacances ?



L'harmonie sous la baguette de Ludovic Maquin

Le 14 avril dernier, l'harmonie neufchâteloise est venue amicalement donner un concert à Bosc-Mesnil.

Les habitants de la commune qui se sont déplacés, une cinquantaine environ, connaissaient bien ces musiciens qui passent régulièrement chez nous depuis maintenant pas mal d'années.

Le répertoire musical était partagé entre une première



partie plus classique, notamment avec Jacob de Haan et entre autres « Virginia » pour passer à une deuxième partie plus variée, tantôt funk avec « In the stone » du célèbre groupe Earth Wind and Fire, tantôt disco avec un medley du groupe ABBA, et enfin plus pop avec Mickaël Jackson.

Après ce sympathique concert, afin de bien finir la journée, un pot de l'amitié a été offert à tous.

Olympiade

A toutes les vacances scolaires, l'Association du Mont Arnoult propose une après-midi récréative. Le mercredi 17 avril, une "Olympiade" basée sur le sport a réuni sur le terrain de foot de Bosc-Mesnil, une quarantaine d'enfants de tous âges répartis en 4 équipes. Ils ont disputé diverses épreuves telles que slaloms, courses avec ballons, échasses... Pas de trophée pour les gagnants mais des bonbons pour tous et surtout de bons souvenirs avec les copains !!!

Le Bocasse

Les mercredis 19 et 26 juin, ils ont également pu participer à

Activités de l'Association du Mont-Arnoult



la traditionnelle sortie "Bocasse". Une journée encore bien remplie pour nos loulous revenus fatigués mais super contents !!!!

Kermesse

Cette année, le samedi 29 juin, la kermesse a été organisée sur le terrain de foot de Bosc-Mesnil. De nombreuses activités telles que la boîte mystère, le clown, le jeu de fléchettes, la course en sac.... ont été proposées à tous. Encore un après-midi bien chargé pour nos bambins clôturant la fin de l'année scolaire !!!

Bonnes Vacances à tous !!!!

Fin d'année scolaire



A Saint-Saëns

Le mardi 14 mai, à Saint-Saëns, pour la 2^e année consécutive, les élèves des écoles élémentaires du Mont-Arnoult ont invité leurs parents au concert du "Conservatoire de

Musique à l'Ecole". Celui-ci regroupait aussi l'école Sainte-Marie et le S.I.V.O.S. des Deux Cantons.

C'est avec une grande émotion que nous avons écouté les chants appris tout au long de

l'année scolaire avec Marie-Lise Fourot et Sarah Mortier. Un grand merci à tous pour ce moment magique qui, espérons-le, pourra être renouvelé l'année prochaine...

Mais aussi à Neufbosc

Quant aux enfants de maternelle, ils ont présenté, le 11 juin dans la salle de Neufbosc, un spectacle préparé avec leurs enseignantes et l'ensemble du personnel. Chants, textes, expression corporelle sur le thème des saisons ont fait l'admiration de l'assemblée nombreuse.

A cette occasion, chaque enfant de maternelle a reçu des livres offerts par le S.I.V.O.S.

Les élèves des classes élémentaires ont dû attendre la semaine suivante pour recevoir, dans leur classe, livres ou dictionnaires remis par des élus du S.I.V.O.S.

C'est avec plaisir qu'une cinquantaine de randonneurs se sont retrouvés le jeudi de l'Ascension pour une nouvelle sortie découverte préparée par le Comité des fêtes.

Covoiturage jusqu'à Louvicamp où commence la marche vers Compainville. Le temps est idéal, les paysages du Pays de Bray, superbes en ce début de printemps.

Après un passage par le Petit Beaussault, c'est l'arrivée au site archéologique du Glinet et l'accueil par le maire, M. Patrick Tourneur.

Celui-ci explique qu'il y a une douzaine d'années, une usine à fer du Moyen Age (haut fourneau et affinerie) a été



Les randonneurs à Compainville



localisée sur ce terrain en bordure de la Béthune. Il reste quelques vestiges mais ce sont surtout les commentaires qui sont intéressants.

Le repas du midi pris à la salle des fêtes du village est apprécié par tous, marcheurs et ceux qui les rejoignent en voiture. La sortie continue avec la montée vers le Mont Bénard, d'où l'on a une large vue sur la région puisque c'en est le point le plus élevé. Les randonneurs terminent ensuite la boucle en rejoignant le point de départ, où ils se disent au revoir, contents de leur journée. Quelques-uns se retrouvent le soir à la salle des fêtes de Bosc-Mesnil pour un repas chaud.

8 mai 1945

Comme chaque année, l'Association des Anciens Combattants a commémoré dignement la fin de la seconde guerre mondiale (1939-1945).

Après la cérémonie au monument aux morts, les personnes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié ou le banquet du souvenir, voire les deux.



Les Anciens sur la Somme

Le 29 mai, plusieurs membres des clubs d'Anciens de Bosc-Mesnil, Bradiancourt et Fontaine-en-Bray ont eu le plaisir de faire une croisière sur la Somme. Après avoir rejoint Amiens en autocar, ils ont partagé un copieux repas, tout en glissant sur l'eau, divertis par une animation musicale.



Tous ont apprécié ce moment convivial et ceux de Bosc-Mesnil garderont en mémoire avec émotion, le visage souriant de Monsieur Monfray heureux d'avoir pu faire cette croisière. (M. Monfray est décédé subitement un mois après cette sortie).



Bal costumé



Le samedi 16 mars, les membres du Comité des Fêtes ont organisé un bal costumé. La salle avait été décorée aux couleurs de Venise par Anne Campain.

Aucun thème n'avait été imposé à la soixantaine de participants ; c'est donc au milieu de guerriers, prisonniers, fées, fantômes, sorcières, personnages médiévaux et de fiction ... que nous avons mangé une tartiflette préparée par un traiteur local. Dider Vanham anima cette soirée pour le plaisir de tous jusqu'au bout de la nuit !!!



Foire à tout



Cette année, la traditionnelle "Foire à tout" du 14 juillet s'est passée sous "LE SOLEIL" pour la plus grande joie de TOUS !! eh oui !!! Enfin !!!

28 exposants avaient fait le déplacement...pas autant de visiteurs qu'on aurait souhaité mais cela n'a pas empêché de faire le plein au barnum : frites, saucisses et boissons fraîches ont fait un carton !!! Encore un après-midi bien convivial entre amis, voisins ...

A l'année prochaine !!!!



Les subtilités et les nuances de la langue française sont innombrables, en voici quelques-unes glanées dans un dictionnaire des synonymes :

- **espion** : désigne celui qui est chargé d'observer secrètement les actions pour en faire un rapport.
- **agent secret** nous renvoie aux romans et films d'espionnage.
- **rapporteur** est le nom que l'on donne à celui qui, par légèreté ou par méchanceté a coutume de répéter ce qu'il a entendu dire contre quelqu'un.
- **cafard** ou **cafardeur** a la même signification mais est du langage des écoliers.
- **casseroles**, **balance** et **cafteur** ont la même signification mais sont argotiques.
- **mouchard** désigne celui qui, dans la vie privée, espionne par curiosité ou par intérêt.
- **dénonciateur** et **délateur** renvoient aux heures les plus sombres de notre histoire.
- **corbeau** s'applique à celui qui utilise des lettres anonymes pour dénoncer ; ce sens remonte au film de Clouzot « le corbeau » dans lequel une série de courriers signés "Le Corbeau" s'abat sur une petite ville française.
- **calomniateur** ou **diffamateur** désigne celui qui rapporte des informations malveillantes et fausses, le sens en est plus fort que **médisant** ou **détracteur**.
- **indicateur** ou **indic** fait référence à une collaboration avec la police, on dit encore **condé**.
- **accusateur** désigne celui qui fait connaître à la justice ou à l'opinion publique quelqu'un auquel il impute une action condamnable.

Et quel que soit le nom que l'on lui attribue, mieux vaut ne pas avoir affaire à un tel personnage !



Ecostation

Depuis début avril les horaires d'été s'appliquent à l'écostation de la pointe du Nord à Maucombe à savoir

- **Lundi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

- **Mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h00.**

A ce jour, une vingtaine de foyers ne sont pas venus en mairie retirer la carte écostation 2013 et les sacs fournis.

Précision : n'hésitez pas à déposer vos gros cartons d'emballage une fois aplatis près des sacs jaunes ; ils seront collectés en même temps (le jeudi). **Ne pas les apporter à côté des conteneurs, merci.**

Destruction insectes

Depuis 2011, les pompiers n'interviennent pour la destruction des nids d'insectes type guêpes et frelons qu'en cas de danger immédiat et vital pour les personnes.

Dans les autres cas, il convient de faire appel à une entreprise privée spécialisée. Plusieurs adresses sont disponibles en mairie.

Sous réserve d'accord préalable, la Commune apporte une aide de 40 € versée au prestataire (venant en déduction de la somme facturée au particulier).

Rappelons que les abeilles, quant à elles, ne sont pas des insectes nuisibles, elles sont protégées. Le Syndicat Apicole de Haute-Normandie a établi une liste d'apiculteurs souhaitant recueillir les essaims, coordonnées disponibles en mairie.

Aides scolaires

Le C.C.A.S. a reconduit l'aide accordée sans condition de ressources à toute famille domiciliée dans la commune dont un enfant entre en sixième ou continue ses études après la troisième.

Le montant est fixé à 75 € et est versé sur présentation d'un certificat de scolarité.

Recensement citoyen (filles et garçons)

Dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Se renseigner en mairie.

Possibilité de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Mairie :
téléphone : 02.35.34.50.68
fax : 09.70.61.36.67
mail : boscmesnil@orange.fr

Directrice de la publication : Marie-Claude Beauvallet, Maire
 Comité de rédaction : Nicole Leroy, Jean-Marie Mainot, Myriam Queval - Mise en page : Didier Beauvallet

Mairie ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.
Exceptionnellement fermée les lundis 29 juillet et 5 août 2013